



Les jumelages scolaires numériques

publié le 26/01/2022

Descriptif :

Une nouvelle offre de l'OFAJ pour la relance des échanges de groupes scolaires entre la France et l'Allemagne.

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse  (OFAJ) a lancé un nouveau format d'échange afin de faciliter la mise en réseau d'établissements de France et d'Allemagne : les jumelages scolaires numériques.

Leur but est de permettre aux élèves de mener des échanges à distance qui peuvent ensuite conduire à une [rencontre en tiers-lieu](#) .

Les mobilités de groupes ont été interrompues au cours des années 2020 et 2021 en raison de la pandémie de Covid-19. Pourtant, une expérience interculturelle à l'étranger représente un atout majeur pour les élèves. Pour ces jeunes, c'est souvent un des moments de plus marquants de leur parcours scolaire.

Un échange numérique ne remplace pas la mobilité dans le pays partenaire. Toutefois, un projet d'échange développé en ligne peut conduire à une rencontre en présentiel. Les jumelages scolaires numériques simplifient la mise en réseau internationale et permettent à l'ensemble des partenaires d'élargir leur horizon. Ainsi, les établissements de France et d'Allemagne peuvent établir des liens durables et stables, construire une culture (d'apprentissage) commune sur une plateforme numérique et nourrir une approche qui mélange les perspectives afin de promouvoir des compétences européennes et interculturelles. Les élèves travaillent ensemble sur des tâches ou des projets concrets. Elles et ils ont la possibilité de pratiquer et d'améliorer leurs compétences linguistiques afin d'atteindre des objectifs communs.

Chaque année, l'OFAJ soutient plus de 2 000 établissements scolaires et plus de 100 000 élèves. Les nouveaux jumelages scolaires numériques sont interdisciplinaires, flexibles et participatifs ; ils s'adressent aussi bien aux écoles maternelles et élémentaires qu'aux établissements d'enseignement secondaire (général et professionnel).

Un jumelage scolaire numérique doit se conclure pour une durée de trois ans ; une convention type est alors signée entre les deux établissements et l'OFAJ.

Afin de vous informer sur cette nouvelle forme de partenariat et sur les possibilités qu'elle offre, l'OFAJ vous propose de participer à un webinaire d'information. Si vous êtes intéressé.e.s, merci de remplir ce [court questionnaire](#) .

Pour tout renseignement

jumsco@ofaj.org



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.